

Plan de gestion de l'eau du bassin hydrographique de la rivière Grand

Gestion collaborative de l'eau en Ontario



Mettre en place un dialogue sur les questions de gestion de l'eau engendre une compréhension commune

Excellence des résultats

- Un processus de collaboration axé sur une vision et des objectifs communs a été utilisé pour mettre à jour le plan de gestion de l'eau du bassin hydrographique de la rivière Grand.
- Il en a résulté un plan d'action commun permettant d'harmoniser les efforts de tous les partenaires pour atteindre les objectifs du plan.
- Des communautés de pratique contribuent au partage de la connaissance dans tout le bassin hydrographique. Il existe un engagement volontaire pour maintenir ces communautés, dont des groupes de travail pour les gestionnaires de l'eau, l'optimisation de la gestion des eaux usées, des eaux de pluie urbaines, entre autres.
- Ces mesures vont contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs du plan.
« L'action commence dès le début de la discussion »"

Lorrie Minshall, Ancienne directrice
Plan de gestion de l'eau, GRCA (Grand River
Conservation Authority)

Contexte du projet

De nombreuses agences se partagent la responsabilité de la gestion de l'eau en Ontario. Le bassin hydrographique de la rivière Grand, le plus grand dans le sud de l'Ontario, fait face à de nombreux défis : croissance de la population, agriculture extensive, et climat changeant, plus variable. Toutes les agences devront jouer leur rôle pour relever ces défis.

Le bassin hydrographique a une longue histoire de gestion collaborative de l'eau. La mise à jour actuelle du plan de gestion de l'eau a été établie sur la base de plans précédents, notamment l'étude de la gestion de l'eau du bassin de la rivière Grand de 1982. Elle a également été conçue dans un esprit de collaboration entre les organismes chargés de la gestion de l'eau.

Le plan fait état d'une approche collaborative et innovante pour illustrer la gestion partagée de l'eau en Ontario.

Défi

En Ontario, la gestion de l'eau est une responsabilité partagée. De nombreuses agences jouent un rôle dans la gestion de la quantité et de la qualité des ressources en eau de la province. À titre d'exemple, le Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario approuve les permis d'utilisation de l'eau; il est également responsable de la conformité aux lois et aux règlements provinciaux. Les municipalités jouent un rôle pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées. Les autorités chargées de la conservation ont un rôle pour la planification du bassin hydrographique, la gestion des inondations et divers autres domaines. Ces rôles s'effectuent à l'échelle locale, régionale et provinciale, et un effort coordonné est nécessaire pour que ces agences communiquent les informations et les approches utilisées pour gérer l'eau et adapter ou harmoniser les plans de travail pour atteindre des objectifs communs.

Depuis 1932, le bassin hydrographique de la rivière Grand dispose d'un plan de Gestion de l'eau ; le plan le plus récent a été achevé en 1982. À la suite de nouvelles préoccupations provoquées par des défis persistants et intensifiés tels que la croissance de la population, l'intensification de l'agriculture, et le changement climatique, les partenaires du bassin hydrographique se sont mis d'accord pour mettre à jour le plan. Étant donnée la responsabilité partagée de la gestion de l'eau, le projet a nécessité une approche collaborative pour engager des acteurs clé.

Objectifs du projet

L'objectif était de mettre à jour le plan de gestion de l'eau du bassin hydrographique de la rivière Grand et d'harmoniser les actions des partenaires du plan pour atteindre les objectifs communs, à savoir améliorer la qualité de l'eau, garantir un approvisionnement en eau, réduire les dommages causés par les inondations et renforcer la résilience pour faire face au changement climatique.

Solution

Le projet a été financé par le programme de promotion de l'innovation en technologies de l'eau du Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Une ébauche de plan pourrait avoir été conçue par une seule agence et assortie de mesures prescrites qui, en théorie, permettraient d'atteindre les objectifs du plan. Cependant, cette approche comporte le risque que les partenaires ne prennent que les mesures requises pour atteindre les normes de conformité. Un plan normatif n'offrirait pas les avantages d'un processus collaboratif.

Pour mettre à jour le plan, on a instauré un processus de collaboration autour d'une vision, de buts et d'objectifs communs ainsi que de principes directeurs pour la gestion partagée de l'eau.

Les partenaires ont pu partager des renseignements, apprendre les uns des autres et ajuster leurs propres plans de travail. Ils ont développé une compréhension commune des problèmes et ont pu apprécier de façon plus approfondie les différentes approches de la gestion de l'eau par les agences partenaires. Le processus a permis d'établir des

liens entre les pairs, de renforcer les relations et offert des occasions de discussion portant sur toute une gamme de solutions locales.

Le processus comporte les éléments suivants :

- La création d'un comité directeur offrant légitimité, formalité et crédibilité. Les membres du comité directeur étaient les parrains du projet; ils ont offert une orientation stratégique et géré les obstacles de nature institutionnelle.
- Une charte de projet, signée par les agences partenaires, montrant leur adhésion et leur permettant de commencer à participer au processus.
- Une équipe de projet a été créée pour représenter les acteurs : les employés de l'agence qui ont supervisé les plans de travail de leur propre agence. L'équipe de projet s'est réunie régulièrement pour mettre en commun des renseignements et des idées. Ceci a permis aux membres de l'équipe d'ajuster et d'harmoniser leurs plans de travail existants, ou même d'en créer de nouveaux pour atteindre les objectifs de leur agence ainsi que les objectifs du plan.
- Des groupes de travail ont été constitués pour s'occuper des parties spécifiques du plan. Ceci a permis d'instaurer un débat plus vaste portant sur des problèmes et des solutions et le personnel de tous les niveaux a pu ainsi intervenir, établir des relations et mettre en avant des informations pouvant être utilisées pour cerner des mesures visant l'atteinte des objectifs du plan.
- Des ateliers sur des défis spécifiques (ex : gestion de la demande d'approvisionnement en eau, optimisation des usines de traitement des eaux usées, nutriments dans les rivières, etc.) ont favorisé les contributions au plan ainsi que l'engagement d'autres communautés comme les chercheurs et les opérateurs des usines de traitement des eaux usées.

Une clé importante du succès du processus collaboratif est d'avoir un organisme de soutien pour coordonner le processus. Le GRCA a offert du personnel pour coordonner et diriger l'équipe de projet et les groupes de travail, ainsi que pour compiler et synthétiser les informations et les rapports préliminaires grâce auxquels on a cerné des solutions et des mesures.

Résultats

La mise à jour du plan de gestion de l'eau a pris fin au printemps 2014 et a été publiée sur le site Web à : www.grandriver.ca/wmp

Par la suite, le comité directeur a cherché à obtenir l'appui officiel des municipalités du bassin hydrographique, des ministères provinciaux, les ministères fédéraux et des six nations de la rivière Grand.

La mise en œuvre de certaines mesures clés du plan a déjà commencé. Des approches et des solutions novatrices telles que le programme d'optimisation des eaux usées se poursuivent et d'autres communautés de traitement des eaux sont en passe d'adopter les outils GIS de prise de décision élaborés dans le cadre du plan.

L'approche collaborative s'est révélée essentielle pour le succès de la mise à jour. Elle a permis de créer des relations de travail plus fortes, d'améliorer le respect pour les

différents rôles de la gestion de l'eau parmi les organismes, et de faire mieux comprendre les occasions ou contraintes auxquels les partenaires sont confrontés pour la gestion de l'eau.

Le plan d'action commun a été rédigé selon les accords conclus entre les partenaires. Il ne s'agit pas d'un plan qui restera inutilisé mais bien d'un outil qui sera intégré aux plans de travail de chacun des partenaires.

Le plan d'action a été établi en fonction de l'obligation mutuelle entre chaque agence et envers le public pour réaliser les objectifs du plan. Il n'a pas été conçu en fonction d'une quelconque réglementation : il s'agit d'un plan volontaire.

Le succès de l'approche collaborative est illustré par le fait que les acteurs des organismes clés étaient non seulement engagés dans le processus mais continuent de faire partie de l'équation.

Leçons tirées

Les acteurs ont pris part au processus

Les acteurs - gestionnaires des services deau, gestionnaires des ressources, opérateurs d'usines de traitement des eaux usées, organismes de réglementation - peuvent prendre les mesures nécessaires pour réaliser les objectifs. De plus, les acteurs ont pu contrôler les éléments qui les ont affectés et étaient disposés à faire concorder leurs mesures avec celles des autres pour réaliser les objectifs du Plan.

La signature d'une charte de projet a permis l'adhésion et l'engagement initiaux

Un champion, en plus de l'organisme de coordination (ex : GRCA), était nécessaire pour rallier le soutien et garantir la responsabilisation. Il y avait plusieurs champions qui ont fourni un soutien essentiel à des moments clés. Ce leadership a permis d'assurer un financement et de garantir la communication de l'information au sein d'une communauté d'organismes élargie.

Un engagement institutionnel rend la participation possible.

La gestion collaborative de l'eau requiert un engagement institutionnel pour que le soutien au plan s'étende au-delà des individus et des experts siégeant aux comités. Cet engagement permet de mettre en place un engagement et des mesures continues lorsque les membres actuels des comités prennent leur retraite ou changent de poste. Il s'agira à l'avenir du défi le plus important pour le succès de la mise en œuvre du plan.

Les communautés de pratique permettent de partager la connaissance.

De nombreux groupes de travail ont été formés pour partager la connaissance, les compétences et les plans de travail. Ceci a permis à certains membres d'obtenir le soutien nécessaire à l'application des mesures de l'organisme. Il existe un engagement pour le maintien de ces communautés, à l'avenir, notamment des groupes de travail de

gestionnaires de l'eau, des gestionnaires en charge de l'optimisation des eaux usées et des eaux de pluie urbaines, entre autres.

Il s'agit d'un plan volontaire.

Le plan n'est pas une liste d'éléments requis ; il énonce plutôt ce que les partenaires ont convenu de faire. Il n'a pas été motivé par la réglementation mais par les obligations des partenaires les uns envers les autres, ainsi qu'envers le public et leurs propres organismes. Un processus volontaire et collaboratif peut être plus progressif et innovateur qu'une approche réglementaire car il permet aux gestionnaires de l'eau de placer la barre plus haut, et ne les empêche pas de faire des ajustements si les conditions changent.

Une meilleure information améliore la prise de décision.

Pour de nombreux projets complétés pour le plan, on a utilisé des outils existants ainsi que des données déjà disponibles pour les organismes. L'investissement de la province dans le plan de protection de l'eau de source potable a offert l'opportunité de compiler des informations pouvant être appliquées à un plan de gestion de l'eau plus large. Le processus de compilation des informations et d'identification des lacunes a démontré que la collecte de meilleures données améliorerait la prise de décision dans de nombreux domaines, comme la comptabilisation de la boue, le contrôle de la procédure de traitement des eaux usées, l'humidité du sol pour améliorer le choix du moment et la quantité de l'irrigation, etc.). La collecte de données adéquates reste un défi pour la plupart des organismes de gestion de l'eau.

« Des solutions offrant le meilleur rapport qualité-prix » sont des investissements efficaces qui produisent des solutions efficaces.

« Des solutions offrant le meilleur rapport qualité-prix » font usage de l'infrastructure de l'eau existante et du financement pour atteindre les objectifs du Plan. Ces solutions vont au-delà des « solutions drastiques » et encouragent l'investissement dans des « solutions douces » comme les changements dans la manière d'exploiter et de gérer les systèmes. Des exemples incluent l'optimisation du plan de traitement des eaux usées, la gestion appropriée des bassins d'eau pluviale pour qu'ils soient opérés de manière efficace, l'incitation au changement de comportement des consommateurs pour gérer la demande en eau, la promotion de la conservation, et l'offre aux fermiers d'une meilleure information pour les aider à tirer le meilleur parti de leurs pratiques de gestion. Ces solutions douces mettent au défi une approche régulatrice typique qui peut continuer à représenter un obstacle lors de la mise en oeuvre du plan.

Une approche collaborative de la gestion de l'eau prend du temps.

Une vision à long terme et de la persévérance sont nécessaires pour soutenir le partenariat et faciliter l'apprentissage partagé afin de réaliser des objectifs communs de gestion efficace de l'eau.

Prochaines étapes

Le succès futur du plan dépendra des éléments suivants :

Promotion des innovations en technologies de l'eau

- Un engagement de la part des partenaires pour maintenir le comité de mise en œuvre de la rivière Grand et y prendre part. Il s'agit d'un comité composé de gestionnaires de la haute direction qui dirigeront l'exécution du plan, afin de poursuivre sur la lancée et d'aider à gérer les obstacles liés à la mise en œuvre.
- Réunions continues régulières des acteurs qui constituent le groupe de travail de gestionnaires de l'eau pour maintenir l'engagement et garantir la mise en œuvre des mesures.
- Reconnaissance du plan par les gouvernements fédéral et provincial afin d'obtenir leur engagement à poursuivre la participation. L'appui obtenu pour le plan est aussi un moyen de reconnaître les contributions importantes du plan aux objectifs des Grands Lacs. La reconnaissance du plan permettra d'assurer sa survie lors des changements de personnel et soutiendra le transfert de la connaissance à la génération suivante de gestionnaires de l'eau.
- Rapport annuel sur les progrès concernant la mise en œuvre des mesures contenues dans le plan. Faire des rapports sur les actions collectives, les victoires précoces et la célébration des réussites permettra d'établir et de renforcer l'obligation morale de continuer à agir.
- Un engagement des partenaires envers l'amélioration continue et le renouvellement régulier du plan. C'est ainsi que nous atteindrons les objectifs et les cibles pour le bassin hydrographique.

Mise en application pour les communautés en Ontario

Les autorités de conservation sont bien placées pour aider à coordonner la gestion de l'eau du bassin hydrographique en Ontario. Le processus collaboratif mis en place pour mettre à jour le plan de gestion de l'eau peut être utilisé dans tout l'Ontario où il existe une autorité prête à assumer cette fonction.

Coordonnées Sandra Cooke

Superviseure principale de la qualité de l'eau, Présidente, Équipe de projet
Grand River Conservation Authority
scooke@grandriver.ca

Ce projet a reçu le soutien du gouvernement de l'Ontario. Ce soutien n'indique pas que le gouvernement de l'Ontario appui le contenu de ce document.